

Des drones en survol au lycée agricole

Pour ses portes ouvertes samedi, le lycée du Robillard présente une nouvelle technique pour maîtriser l'apport en azote.



Les drones peuvent être utilisés pour contrôler le développement des cultures.

Il n'y a pas que les monuments historiques à être pistés par les drones... les champs de blé ou de colza aussi. L'entreprise Drone agricole, basée dans l'Aisne, propose depuis 2013 aux exploitants, un service d'aide à la prise de décision, grâce aux drones, dans le traitement des sols ou l'apport en engrais. Le dispositif sera présenté samedi matin, aux portes ouvertes du lycée agricole du Robillard, près de Saint-Pierre-sur-Dives.

« **Le drone permet de cartographier une parcelle au mètre près** », détaille le responsable marketing de cette start-up de onze personnes, et dont des concepteurs sont spécialisés en agronomie ou en aéronautique.

L'utilisation d'un outil de pilotage peut-être précieuse, pour fractionner les apports en azote et maîtriser le taux de protéines du blé. Avec à la clé, un prix à la revente plus élevé pour l'agriculteur. « **Nous ne vendons pas les drones, mais une prestation, car le coût d'un drone, 25 000 €, serait difficile à amortir pour un agriculteur.** »

L'entreprise facture un tarif de 10 € à l'hectare, pour un survol d'une parcelle de blé, 15 € à l'hectare pour

du colza. « **C'est très utile pour de petites surfaces. Pour des plus grandes, il faut faire appel à un avion ou un ULM** », ajoute le chargé de communication.

Pour l'instant, le système est encore peu utilisé en France. Mais l'entreprise croit en son développement dans les années à venir. « **Ce type de services existait déjà grâce aux satellites, mais il coûtait plus cher et avait des contraintes techniques plus lourdes**, remarquent Claudine Le Guen, la directrice du Robillard, et Guillaume Lebigot, formateur en agriculture de précision. **Avec les drones, on est dans quelque chose de beaucoup plus fin, qui réduit les risques de retrouver trop d'azote dans les sols.** »

Yann-Olivier BRICOMBERT.

Samedi 14 mars, de 9 h à 17 h, portes ouvertes au lycée du Robillard, à Lieury (L'Oudon). Démonstrations de drones, de 10 h à 12 h. Le Robillard compte 500 étudiants après la 3^e, de la seconde au bac (S, technologique ou pro), en BTS et des en alternance au CFA.